



BO N° 12 du 22 mars 2019

COMMUNE DE RIDDES Mise au concours

L'Administration communale de Riddes met au concours pour l'année scolaire 2019-2020 les postes suivants :

- **1 poste d'enseignant-e en 3H-4H (18 périodes)**
- **1 poste d'enseignant-e de langues L2-L3 au cycle 2 / 14 périodes** (B2 en anglais et en allemand)
- **1 poste d'enseignant-e au cycle 2 (temps partiel), cumulable avec les langues**

Conditions d'engagement : titres et diplômes requis pour l'enseignement dans les degrés concernés, formation pédagogique complète, expérience de l'enseignement souhaitée.

Entrée en fonction : 19 août 2019.

Traitement : selon les dispositions légales en vigueur.

Les offres de service, avec curriculum vitae, références, photo, extrait du casier judiciaire (validité inférieure à 6 mois), copies de diplômes et de certificats doivent être adressées jusqu'au 3 avril 2019 (cachet postal faisant foi) à la Direction des écoles, Rue de Combremont 6, 1908 Riddes.